

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): - **(2005)**

Heft 1

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'avenir du travail bénévole

Fin mai l'université européenne du volontariat fera halte à Lucerne. Pro Senectute Suisse y participe en tant que partenaire.

Lucerne sera placée toute une semaine sous le signe des questions sociales. Ayant pour thème «Une Suisse sociale – une Europe sociale», une série de manifestations sera organisée sur l'engagement pour une société du nouveau millénaire solidaire. La rencontre débutera les 30 et 31 mai 2005 avec un colloque de l'université européenne du volontariat au centre de la culture et des congrès (KKL) de Lucerne. Il portera sur l'influence croissante de l'argent dans le domaine du volontariat – en particulier l'engagement bénévole pour la collectivité – qui, pendant longtemps, a pu être préservé de son emprise. Ainsi, les participants à cette rencontre aborderont la question de la reconnaissance du travail des bénévoles et se demanderont s'il ne serait pas possible de «monétariser» ce travail afin de renforcer l'engagement bénévole. En complément aux conférences et aux débats, des ateliers pour approfondir les divers sujets seront également proposés.

L'université européenne du volontariat a pour modèle les universités itinérantes du Moyen Âge et elle porte à la réflexion l'évolution du travail des volontaires. Elle a été créée en 1993 et jusqu'à présent quatre rencontres ont eu lieu: 1995 à Barcelone, 1997 à Lyon, 1999 à Saint Jacques de Compostelle et 2001 à Fribourg-en-Brisgau. Judith Stamm, ancienne membre du Conseil national, et Adolf Ogi, ancien conseiller fédéral, sont notamment membres du comité de patronage.

Pro Senectute Suisse fait partie des organisations partenaires de l'université européenne du volontariat 2005. En outre, Pro Senectute Lucerne s'engage en tant que sponsor de cette rencontre. D'autres informations figurent sur le site: www.efu2005luzern.ch. *kas/bial*

Consultations actuelles

Ces derniers mois, Pro Senectute Suisse a pris position sur trois importants dossiers de politique fédérale.

En décembre 2004, Pro Senectute Suisse a pris position sur le projet et rapport explicatif concernant la 5^{ème} révision de l'AI. Pour PS, il s'agit d'un dossier de politique sociale très important qui s'étend bien au-delà de son domaine d'activité direct. Pro Senectute se prononce en faveur d'un système de détection précoce et de suivi des personnes en incapacité de travail ayant pour objectif une réinsertion plus rapide. Dans sa prise de position, la fondation met l'accent sur la nécessité d'ancrer dans la loi l'obligation d'une collaboration plus étroite de la part de l'employeur.

En décembre 2004 également, la fondation s'est exprimé sur la question liée au financement supplémentaire sur l'assurance invalidité (AI), préconisant la variante d'une augmentation de la TVA de 0,8 pourcent.

Au début de ce mois de février, Pro Senectute Suisse a pris position sur le rapport final de la législation d'exécution dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. Cette prise de position concerne avant tout les modifications proposées à l'art. 101 bis LAVS, de même que le projet de la révision totale de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (LPC).

Les réponses (uniquement en allemand) à ces trois consultations sont en ligne sur la version allemande de notre site Internet (www.pro-senectute.ch), sous la rubrique «Mitteilungen».

kas/SW



Europäische
Freiwilligenuniversität
2005 Luzern
L'Université européenne du
volontariat fait halte à Lucerne.

Impressum

Pro Senectute Suisse
Centre national
Lavaterstr. 60, 8027 Zurich
tél. 01 283 89 89
fax 01 283 89 80
www.pro-senectute.ch

Secrétariat romand
Simplon 23, 1800 Vevey 1
tél. 021 925 70 10
fax 021 923 50 30
secretariat-romand@sr-pro-senectute.ch

Textes
Pierre Aeby (AY)
Alexandra Birgaentzle (bial)
Margrit Bossart (MBs)
Kurt Seifert (kas)
Sophia Wittmann (SW)